

Fiche de demande d'adhésion d'un couple à l'association **Bruche Environnement**

(N.B. : l'adhésion est prononcée par le comité directeur)

Titres, NOMS et prénoms :

Dates et lieux de naissance :

Adresse :

Téléphones :

Courriels :

Professions :

Centres d'intérêt :

Nous demandons à adhérer à l'association *Bruche Environnement* et versons pour l'année 2012 notre cotisation de couple (15 €), plus un *don de euros, par le chèque ci-joint, libellé au nom de *Bruche Environnement*.

Nous avons bien noté l'adresse postale de *Bruche Environnement* : chez son président, M. Bertrand MAGAR, 20 Le Bourg, 67420 BOURG BRUCHE, tél. 03 88 97 75 11, courriel b.magar@orange.fr, ainsi que l'adresse du site internet de l'association (www.bruchenvironnement.org/Site_bruche_Environnement) où figurent le texte des statuts et du règlement intérieur, dont nous avons pris connaissance (à défaut : nous en demandons l'envoi d'un exemplaire imprimé – *biffer la mention inutile* !).

Date et signatures :

(*) Totalelement facultatif ! *Bruche Environnement* fonctionne avec un minimum de frais et sans demander de subventions aux communes, dans un souci d'indépendance.

Montant des cotisations pour l'exercice 2012 :

• Cotisations individuelles

- mineur.....5 € (adhésion soumise à une autorisation parentale)
- majeur, cotisation de base....10 €
- cotisation de soutien..... 30 €
- membre bienfaiteur.....50 €

• Cotisation couple.....15 €

• Cotisation familiale.....20 € (valable pour un couple et tous ses enfants mineurs)